

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal
DÉCIDE :

- de municipaliser la bibliothèque ;
- de confier à l'association ...en la personne de sa Présidente, la gestion de cette bibliothèque,
- de l'autoriser à gérer les encaissements des abonnements et en conserver le produit sans création de régie ;
- S'engage à voter un budget consacré uniquement à l'acquisition de livres équivalent à au moins ... €par habitant ;

Autorise le Maire :

- à signer la convention régissant les règles de fonctionnement de la bibliothèque entre la commune et l'association ... ;

Approuve le règlement intérieur.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Le Maire,